



CATALOGUE

FORMATION CONTINUE 2026

CENTRE HOSPITALIER DE CAHORS
ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHT LOT
52, place Antonin Bergon - 46000 CAHORS
www.gh-t-lot.fr

1 | FORMATIONS PAR SIMULATION ET URGENCES DIVERSES

1.1. Prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire chez l'adulte	p. 7
1.2. Prise en charge d'une détresse respiratoire	p. 9
1.3. Prise en charge d'une réaction allergique	p. 11
1.4. Prise en charge d'une urgence vitale	p. 13
1.5. Prise en charge de l'accident transfusionnel	p. 15
1.6. Prise en charge d'une urgence vitale en EHPAD	p. 17

2 | FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU)

2.1. AFGSU 1	p. 23
2.2. AFGSU 1 - recyclage	p. 27
2.3. AFGSU 2	p. 29
2.4. AFGSU 2 - recyclage	p. 33

3 | SOINS

3.1. Plaie et cicatrisation - module 1	p. 39
3.2. Plaie et cicatrisation - module 2	p. 41
3.3. Pharmacologie et rôle de l'aide-soignant	p. 43
3.4. Initiation à l'addictologie pratique	p. 45
3.5. Prise en charge de la douleur	p. 47
3.6. Soins palliatifs	p. 49
3.7. Formation aux nouveaux actes aide-soignant	p. 51
3.8. Manutention des malades	p. 53

4 | FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ ET TUTORATS

4.1. Formation infirmier	p. 59
4.2. Formation aide-soignant	p. 63
4.3. Tutorat infirmier	p. 67
4.4. Tutorat aide-soignant	p. 69



1 | FORMATIONS PAR SIMULATION ET URGENCES DIVERSES

1.1 | PRISE EN CHARGE D'UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE CHEZ L'ADULTE

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

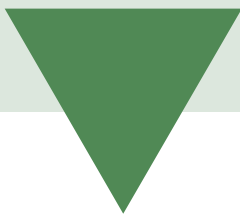
- Identifier et développer des compétences de prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire
- Identifier la physiopathologie de l'arrêt cardio-respiratoire
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin *Sim Man 3G* ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visio projection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Evaluation de la formation / questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs objectifs
- Présentation de la formation : prébriefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire
 - Décliner les algorithmes thérapeutiques de la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) de base et spécialisée
 - Pratiquer les principaux gestes de RCP chez l'Adulte (LVA, compressions thoraciques, utilisation du DAE, ventilation au BAVU, pose d'un cathéter intra osseux, contrôle des voies aériennes par technique standard et alternatives)
 - Apprendre à gérer en groupe l'arrêt cardiaque pour optimiser la prise en charge : anticipation, répartition des rôles et team leader
 - Développer des capacités de travail et de communication en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire
 - Développer des capacités d'analyse de ses pratiques
 - Mise en situation par binôme ou trinôme sur simulateur haute-fidélité
 - Débriefing



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation à la session de simulation
- Comportement adapté lors de la mise en situation d'urgence vitale
- Réponses aux pré et post-tests

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr

TARIFS

Formation Simulation en Santé Grille de tarifs 2026 CFSim46	
Formations organisées au centre de formation simulation ou en unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Cahors	
Tarif GHT (groupe 6 participants)	Tarif GHT (individuel)
1 575 €	262 €



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.2 | PRISE EN CHARGE D'UNE DÉTRESSE RESPIRATOIRE

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@gh-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et développer des compétences de prise en charge des urgences vitales ou potentielles urgences respiratoires
- Identifier la physiopathologie de la détresse respiratoire
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

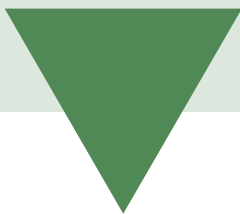
- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin *Sim Man 3G* ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visio projection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Evaluation de la formation / questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs objectifs
- Présentation de la formation : pré-briefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Apport physiologique et physiopathologique sur les thèmes abordés
 - Identifier un patient critique ou susceptible de l'être
 - Recommandations nationales et internationales sur les thèmes abordés
 - Anticiper la prise en charge de la détresse respiratoire
 - Gestes procéduraux en rapport avec les thèmes de la détresse respiratoire abordés : IOT, VNI et CPAP, échographie pulmonaire
 - Mise en situation par binôme ou trinôme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation à la session de simulation
- Comportement adapté lors de la mise en situation d'urgence vitale
- Réponses aux pré et post-tests



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr

TARIFS

Formation Simulation en Santé Grille de tarifs 2026 CFSim46	
Formations organisées au centre de formation simulation ou en unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Cahors	
Tarif GHT (groupe 6 participants)	Tarif GHT (individuel)
1 575 €	262 €



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.3 | PRISE EN CHARGE D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et développer des compétences de prise en charge des urgences vitales ou potentielles urgences respiratoires
- Identifier la physiopathologie de la réaction allergique
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

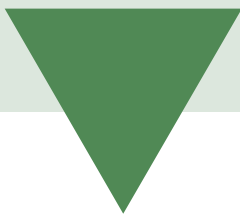
- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin *Sim Man 3G* ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visio projection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Evaluation de la formation / questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs objectifs
- Présentation de la formation : pré-briefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Analyser la situation clinique et reconnaître le grade de la réaction allergique
 - Mettre en œuvre en priorisant les actes de soins, les mesures appropriées à la situation
 - Organiser et répartir les activités dans l'équipe de soins en fonction des compétences de chacun
 - Apports physiologiques et physiopathologiques sur les termes abordés
 - Identifier un patient critique ou susceptible de l'être
 - Bilan et alerte
 - Connaître les recommandations nationales et internationales sur les thèmes abordés
 - Anticiper la prise en charge de l'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation à la session de simulation
- Comportement adapté lors de la mise en situation d'urgence vitale
- Réponses aux pré et post-tests



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr

TARIFS

Formation Simulation en Santé Grille de tarifs 2026 CFSim46	
Formations organisées au centre de formation simulation ou en unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Cahors	
Tarif GHT (groupe 6 participants)	Tarif GHT (individuel)
1 575 €	262 €



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.4 | PRISE EN CHARGE D'UNE URGENCE VITALE

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@gh-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et développer des compétences de prise en charge des urgences vitales ou potentielles urgences respiratoires
- Identifier la physiopathologie de situation d'urgence vitale
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin *Sim Man 3G* ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visio projection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Evaluation de la formation / questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs objectifs
- Présentation de la formation : pré-briefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Reconnaître un patient présentant une urgence vitale en unité d'hospitalisation
 - Evaluer un patient présentant une urgence vitale en unité d'hospitalisation
 - Approfondir les connaissances physiologiques et physiopathologiques concernant les pathologies abordées
 - Développer le travail en équipe
 - Apport physiologiques et physiopathologiques sur les termes abordés
 - Identifier un patient critique ou susceptible de l'être
 - Bilan et alerte
 - Connaître les recommandations nationales et internationales sur les thèmes abordés
 - Anticiper la prise en charge de l'urgence vitale

- Passage en revue du chariot d'urgence :
 - Utilisation du matériel
 - Utilisation des drogues
 - Anticipation
- Gestes procéduraux en rapport avec les thèmes abordés
- Mise en situation par binôme ou trinôme sur simulateur haute-fidélité
- Débriefing

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation à la session de simulation
- Comportement adapté lors de la mise en situation d'urgence vitale
- Réponses aux pré et post-tests

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr

TARIFS

Formation Simulation en Santé Grille de tarifs 2026 CFSim46	
Formations organisées au centre de formation simulation ou en unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Cahors	
Tarif GHT (groupe 6 participants)	Tarif GHT (individuel)
1 575 €	262 €



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.5 | PRISE EN CHARGE DE L'ACCIDENT TRANSFUSIONNEL

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@gh-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dépister et gérer un accident transfusionnel
- Identifier la physiopathologie de l'accident transfusionnel
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

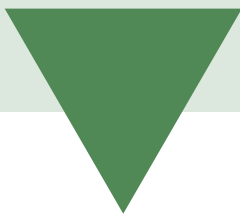
- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin *Sim Man 3G* ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visio projection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Evaluation de la formation / questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs objectifs
- Présentation de la formation : pré-briefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
 - Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
 - Organiser et coordonner les interventions de soins
 - Dépister et gérer un accident transfusionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation à la session de simulation
- Comportement adapté lors de la mise en situation d'urgence vitale
- Réponses aux pré et post-tests



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr

TARIFS

Formation Simulation en Santé Grille de tarifs 2026 CFSim46	
Formations organisées au centre de formation simulation ou en unité fonctionnelle du Centre Hospitalier de Cahors	
Tarif GHT (groupe 6 participants)	Tarif GHT (individuel)
1 575 €	262 €



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1.6 | PRISE EN CHARGE D'UNE URGENCE VITALE EN EHPAD

DURÉE

4 heures (1 demi-journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr
05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 4 participants.

INTERVENANTS

Formateurs de CFSim46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

Possibilité de proposer la formation *in situ*.

TARIFS

De 262 à 1785 €

(voir conditions en fin de programme)

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

PRÉREQUIS

Tenues de travail des professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

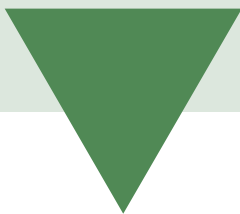
- Identifier et développer des compétences de prise en charge d'une urgence vitale en lien avec les situations d'urgences prévalentes en EHPAD
- Analyser les situations cliniques et reconnaître l'obstruction des voies aériennes supérieures, l'arrêt cardio-respiratoire, les fractures
- Mettre en œuvre en priorisant les actes de soins et les mesures appropriées à la situation
- Identifier la physiopathologie de l'urgence vitale
- Identifier les situations critiques
- Appliquer les recommandations nationales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique
- Mises en situation réelle
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des participants
- Tour de parole concernant leurs attentes
- Présentation de la formation : pré-briefing / briefing / scénario / mise en situation
- Présentation de la dynamique d'apprentissage
- Evaluation en situation simulée
 - Apport physiologique et physiopathologique sur les thèmes abordés
 - Identifier un patient critique ou susceptible de l'être
 - Recommandations nationales et internationales sur les thèmes abordés
 - Anticiper la prise en charge de l'urgence vitale
 - Gestes procéduraux en rapport avec l'obstruction des voies aériennes supérieures
 - Mise en situation par binôme ou trinôme



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation réelle par la pratique de simulation haute-fidélité sur mannequin SimMan3G ou sur un patient simulé avec retransmission de la session par visioprojection aux participants dans le respect du droit à l'image
- Débriefing
- Réponses au pré et post-tests
- Evaluation de la formation par questionnaire
- Délivrance de l'attestation de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CFSim46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
cfsim46.chcahors@ghl-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.



2 | FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU)

2.1 | AFGSU 1

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

DURÉE

14 heures (4 demi-journées consécutives)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

secretariat.cesu.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 6 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du SAMU-CESU 46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence et habilitée par le CESU.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

250 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel, non professionnel de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques,
- Participer à la réponse à une urgence collective et une situation sanitaire exceptionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATIONDemi-journée 1 :

- Accueil des participants.
- Tour de parole concernant leurs attentes.
 - Présentation de la formation, de la dynamique d'apprentissage et de l'évaluation sommative.
- **Module Urgences Vitales** : durée 3 h
 - Hémorragies, alerte, protection*
 - Arrêter une hémorragie externe, alerter le centre 15 et se protéger du risque infectieux.
 - Identifier une hémorragie extériorisée.
 - Obstruction des voies aériennes*
 - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats, y compris les cas particuliers.
 - Inconscience*
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée, y compris les cas particuliers.

Demi-journée 2 :

- **Module Urgences Vitales** : durée 3 h

Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre professionnel

- Identifier un arrêt cardiaque (AC) d'un adulte et réaliser une RCP de base avec défibrillateur automatisé externe (DAE) dans le cadre professionnel (compressions thoraciques).
- Identifier un AC d'un enfant ou d'un nourrisson et réaliser une RCP de base avec matériel (DAE avec électrodes adaptées) dans le cadre professionnel RCP dans le cadre privé.
- Identifier un AC d'un adulte et réaliser une RCP de base dans le cadre privé.
- Identifier un AC d'un nourrisson ou d'un enfant et réaliser une RCP de base dans le cadre privé.

Demi-journée 3 :

- **Module Urgences Potentielles** : durée 4 h 30

Malaise

- Identifier les signes physiques et fonctionnels pouvant précéder une détresse vitale.
- Installer dans la position d'attente adaptée.

Traumatisme

- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlure, plaie grave) et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats.

Participer au relevage et au brancardage

Demi-journée 4 :

- **Module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles** : durée 3 h 30

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptées (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement).
- Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc.
- Etre sensibilisé aux risques NRBC.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences.
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques.
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur. En l'absence de ce document, la demande sera irrecevable.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : secretariat.cesu.chcahors@ghl-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.2 | AFGSU 1 - RECYCLAGE

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - RECYCLAGE NIVEAU 1

DURÉE

7 heures (2 demi-journées consécutives)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

secretariat.cesu.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 6 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du SAMU-CESU 46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence et habilitée par le CESU.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

150 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel, non professionnel de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Diplôme initial d'attestation de formation AFGSU 1 arrivant à échéance des 4 ans, ainsi que des éventuels recyclages déjà effectués.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser des connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale en gestes et soins d'urgence de niveau 1.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

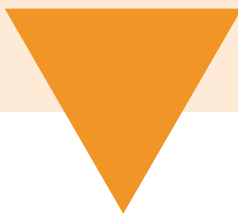
- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATIONDemi-journée 1 :

- Accueil des participants.
- Tour de parole concernant leurs attentes.
 - Présentation de la formation, de la dynamique d'apprentissage et de l'évaluation sommative.
- Module urgences vitales avec réactualisation des connaissances.
 - Module urgences relatives avec réactualisation des connaissances.
- Module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles.
- Evaluation en situation simulée.
- Evaluation de la formation.
- Délivrance de l'attestation de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences.
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques.
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires : une copie de l'AFGSU initial ainsi que des éventuels recyclages déjà effectués.

Le participant ne pouvant présenter le diplôme d'AFGSU (Initial ou éventuels recyclages en cours de validité) en début de session ne sera pas admis à la journée de formation continue validante. La formation sera cependant facturée.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : secretariat.cesu.chcahors@ghl-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.3 | AFGSU 2

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

DURÉE

21 heures (6 demi-journées consécutives)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

secretariat.cesu.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 6 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du SAMU-CESU 46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence et habilitée par le CESU.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

400 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes relevant de la 4^e partie du code de la santé publique (personnels médicaux, paramédicaux, aux étudiants préparant un diplôme de professionnel de santé).
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R.451-95 451- 88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux.
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers.

PRÉREQUIS

Diplôme de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques,
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATIONDemi-journée 1 :

- Accueil des participants.
- Tour de parole concernant leurs attentes.
 - Présentation de la formation, de la dynamique d'apprentissage et de l'évaluation sommative.
- **Module urgences vitales** : durée 3 h
 - Hémorragies, alerte, protection*
 - Arrêter une hémorragie externe, alerter le centre 15, et se protéger du risque infectieux.
 - Identifier une hémorragie extériorisée.
 - Obstruction des voies aériennes*
 - Identifier une obstruction aigüe des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats, y compris les cas particuliers.

Inconscience

- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée, y compris les cas particuliers.

Demi-journée 2 :

- **Module urgences vitales / potentielles** : durée 3 h

Malaise

- Identifier des signes physiques et fonctionnels pouvant précéder une détresse vitale.
- Installer dans la position d'attente adaptée.

Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre privé

- Identifier un AC d'un adulte et réaliser une RCP de base dans le cadre privé.
- Identifier un AC d'un nourrisson ou d'un enfant et réaliser une RCP de base dans le cadre privé.

Demi-journée 3 :

- **Module urgences potentielles** : durée 4 h 30

Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre professionnel

- Identifier un arrêt cardiaque (AC) d'un adulte et réaliser une RCP de base avec défibrillateur automatisé externe (DAE) dans le cadre professionnel (compressions thoraciques).
- Identifier un AC d'un enfant ou d'un nourrisson et réaliser une RCP de base avec matériel (DAE, avec électrodes adaptées) dans le cadre professionnel.

Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre professionnel avec le matériel prévu

- Identifier un arrêt cardiaque (AC) d'un adulte et réaliser une RCP avec le matériel du chariot d'urgence (insufflateur manuel, oxygène, DAE) dans le cadre professionnel.
- Identifier un AC d'un nourrisson ou d'un enfant et réaliser une RCP avec le matériel du chariot d'urgence (insufflateur manuel, oxygène, DAE, avec électrodes adaptées) dans le cadre professionnel.
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels.

Demi-journée 4 :

Traumatisme

- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlure, plaie grave) et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats et participer à l'utilisation du matériel d'immobilisation adapté :
 - Pose d'une attelle de membre.
 - Retrait du casque intégral chez un motard en détresse vitale.
 - Pose d'un collier cervical pour une suspicion de traumatisme du rachis.

Participer au relevage et au brancardage

Demi-journée 5 :

- **Module accouchement inopiné**
 - Evaluer l'imminence d'un accouchement.
 - Installer la mère et préparer l'accueil du nouveau-né.
 - Accueillir le nouveau-né.
- **Module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles**
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement).
 - Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc.
 - Etre sensibilisé aux risques NRBC.

Demi-journée 6 :

- Evaluation en situation simulée.
- Evaluation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences.
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques.
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires (diplômes de santé). En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
secretariat.cesu.chcahors@ghl-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.4 | AFGSU 2 - RECYCLAGE

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - RECYCLAGE NIVEAU 2

DURÉE

7 heures (2 demi-journées consécutives)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

secretariat.cesu.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 84 06

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 6 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du SAMU-CESU 46 ou appartenant à une structure de formation de professionnels de santé, maîtrisant les soins d'urgence et habilitée par le CESU.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

150 € par stagiaire

PUBLIC CONCERÉ

- Personnes relevant de la 4^e partie du code de la santé publique (personnels médicaux, paramédicaux, aux étudiants préparant un diplôme de professionnel de santé).
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R.451-95 451- 88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux.
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers.

PRÉREQUIS

Diplôme de santé, diplôme initial d'attestation de formations AFGSU 2 ainsi que des éventuels recyclages déjà effectués.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir et actualiser des connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale en gestes et soins d'urgence de niveau 2.
- Actualiser des connaissances en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATIONDemi-journée 1 :

- Accueil des participants.
- Tour de parole concernant leurs attentes.
 - Présentation de la formation, de la dynamique d'apprentissage et de l'évaluation sommative.
- Module urgences vitales avec réactualisation des connaissances.
 - Module urgences relatives avec réactualisation des connaissances.

Demi-journée 2 :

- Module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles.
- Evaluation en situation simulée.
- Evaluation de la formation.
- Délivrance de l'attestation de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences.
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques.
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 46 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et **accompagné des pièces justificatives nécessaires** : diplôme de santé, une copie de l'AFGSU 2 ainsi que des éventuels recyclages déjà effectués.

Le participant ne pouvant présenter le diplôme d'AFGSU (Initial ou éventuels recyclages en cours de validité) en début de session ne sera pas admis à la journée de formation continue validante. La formation sera cependant facturée.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : secretariat.cesu.chcahors@ghl-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Centre Hospitalier de Cahors - 52, place Bergon BP 50269 - 46005 CAHORS Cedex

www.ghl-lot.fr - Téléphone : 05 65 20 50 50

Etablissement public hospitalier - N° SIRET : 26460001600101 - code APE : 8542Z - Non assujetti à la TVA - N° déclaration d'activité : 7346P000546



3 | SOINS

3.1 | PLAIES ET CICATRISATION - MODULE 1

DURÉE

18 heures (4 demi-journées consécutives + ½ journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors : <https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 15 à 20 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du centre de cicatrisation du CH de CAHORS maîtrisant la prise en charge des plaies.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS
La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

500 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé prenant en charge des plaies chroniques ou aiguës.

PRÉREQUIS

Tenue vestimentaire adaptée à la pose de contention (ateliers pratiques).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir identifier les différents types de plaies et en rechercher l'étiologie.
- Savoir évaluer objectivement une plaie.
- Reconnaître les différents signes de gravité d'une plaie.
- Savoir utiliser les différentes classes de pansements.
- Renforcer les liens ville-hôpital en termes de transmission d'informations.
- Savoir identifier les liens entre nutrition, plaie et cicatrisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est délivré par une équipe pluridisciplinaire. Les thèmes abordés au cours du module sont :

- les différents types de plaies,
- les signes d'alerte et la surveillance d'une plaie ischémique,
- les différents types de pansements,
- la nutrition et la prise en charge alimentaire,
- la contention et la compression.

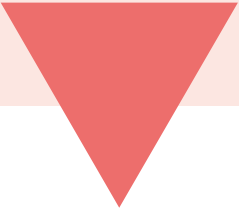
La formation se déroule en deux parties :

- Une étape cognitive avec apports théoriques et apports pratiques par la réalisation d'ateliers (contention, positionnement, détersion et nutrition),
- Une étape participative où le professionnel (1 à 2 stagiaires) assiste à une consultation pluri professionnelle d'une durée de 4 heures (le mardi après-midi ou le jeudi après-midi).

Jour 1 :

- Accueil des participants.
- Présentation de la formation.
- Quiz initial.
- Activité pansement (post-it).
- Mise en situation cas pratiques (3 groupes).

Pause

- 
- Restitution des cas pratiques.
 - Distribution des supports.
 - Généralités sur les plaies.

Repas

- Mise en situation hydro colloïde sur la peau.
- Les pansements dans le traitement des plaies.
- Ateliers : 2 groupes (contention / positionnement).

Pause

- Ateliers : 2 groupes (positionnement / contention).
- Débriefing.

Jour 2 :

- Débriefing + rendu activité pansement.
- Cas pratiques.

Pause

- Restitution des cas pratiques.
- Les plaies vasculaires.
- Le pied diabétique.

Repas

- Contention.
- Indication surveillance.
- Nutrition.
- Ateliers 2 groupes (déterSION / nutrition).

Pause

- Ateliers 2 groupes (nutrition / détersION).
- Débriefing / quiz final / questionnaire de satisfaction.

Jour 3 :

Participation à une 1/2 journée de consultations en cicatrisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences.
- Comportement adapté lors de la consultation pluri professionnelle.
- Réponse aux pré et post-tests.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : formation.drh.chcahors@ghl-lot.fr

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Centre Hospitalier de Cahors - 52, place Bergon BP 50269 - 46005 CAHORS Cedex

www.ghl-lot.fr - Téléphone : 05 65 20 50 50

Etablissement public hospitalier-N° SIRET : 26460001600101 - code APE : 854ZZ - Non assujetti à la TVA - N° déclaration d'activité : 7346P000546



3.2 | PLAIES ET CICATRISATION - MODULE 2

DURÉE

7 heures (1 journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :
<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr
05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 15 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateurs du centre de cicatrisation du CH de CAHORS maîtrisant la prise en charge des plaies.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS
La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

380 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé prenant en charge des plaies chroniques ou aiguës.

PRÉREQUIS

Avoir participé au module 1 l'année précédente.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Retour d'expérience.
- Echanges et discussions autour de cas cliniques amenés par les participants.
- Analyse de difficultés rencontrées dans leurs établissements respectifs lors de prises en charge de plaies chroniques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation réelle.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est délivré par une équipe pluridisciplinaire. Les thèmes abordés au cours du module sont :

- Savoir prendre en charge un patient porteur de plaie chronique selon son étiologie.
- Nouvel apport de connaissances dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles selon les demandes exprimées par les participants dans la matinée.

Déroulé de la formation :

- Accueil des participants.
- Présentation de la formation.
- Quiz initial.
- Discussion entre les différents apprenants autour des cas cliniques amenés.
Pause
- Poursuite de la discussion.
Repas
- Nouvel apport de connaissances en fonction des choix exprimés dans la matinée.
Pause
- Analyse des difficultés rencontrées lors de la mise en situation.
- Débriefing.
- Quiz final.
- Questionnaire de satisfaction.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation.
- Réponse aux pré et post-tests.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : formation.drh.chcahors@ghl-lot.fr

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.3 | PHARMACOLOGIE ET RÔLE DE L'AIDE-SOIGNANT

DURÉE

7 heures (1 journée)

CALENDRIER

Se référer au **calendrier des formations dispensées par l'IFMS**, disponible sur la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.ght-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

ifscahors@ifmsdulot.org
05 65 20 54 39

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateur(s) de l'IFMS.

LIEUX DE LA FORMATION

IFMS du Lot :

- Site CAHORS (46000)
351 rue Saint-Géry
- Site FIGEAC (46100)
11 av. des Carmes

TARIF

125 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel de santé aides-soignants exerçant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'aide-soignant sera capable de :

- Identifier son rôle et ses responsabilités dans l'aide à la prise de traitement en collaboration avec l'IDE.
- Repérer les différentes formes galéniques et les modalités d'utilisation.
- Maîtriser les surveillances afférentes à l'efficacité et aux effets indésirables des familles de traitements prévalentes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec recueil des attentes en distanciel (15 jours avant la formation).
- Les apports théoriques sont mobilisés au travers de cas cliniques réalisés en groupes restreints.
- Des quiz sont réalisés en début et en fin de formation afin de favoriser l'autoévaluation.
- Le support de cours est distribué à l'issue de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Législation en lien avec le rôle de l'AS en établissements médico-sociaux et/ou de soins.
- Législation en lien avec les médicaments (fabrication, commercialisation, règles de prescription).
- Les différentes voies d'administration et formes galéniques.
- La pharmacocinétique.
- Les risques en lien avec la prise de médicaments.
- Le rôle de collaboration de l'AS dans la surveillance de l'efficacité et des effets indésirables des traitements prévalents (antibiotiques, anticoagulants, antalgiques, antihypertenseurs, antidépresseurs et neuroleptiques).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation active.
- Mesure de la progression de l'apprenant entre le pré test et le post test.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
ifscahors@ifmsdulot.org

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.4 | INITIATION À L'ADDICTOLOGIE PRATIQUE

DURÉE

7 heures (1 journée)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :
<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr
05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateurs médicaux et non médicaux du CH de Cahors.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS
La salle sera précisée dans la convocation.
Possibilité de proposer la formation sur site des établissements du GHT.

TARIF

300 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant et paramédical exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

Sur demande d'un établissement ou d'un groupe de personnes, certaines sessions de formation peuvent être proposées à destination de comité de prévention, membres de CHSCT, cadres de santé et autres personnels encadrants, directions, services de santé au travail.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs spécifiques :

- Repérer et comprendre ce qu'est l'addiction.
- Aborder la question avec le patient et le prendre en charge.
- Conduire un entretien motivationnel.
- Identifier les bases de la prise en charge des patients dépendants à l'alcool et au tabac.
- Orienter et apporter des éléments de réponses.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation concrète autour de situations cliniques.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est délivré par une équipe pluridisciplinaire.

Déroulé de la formation :

- Accueil des participants.
- Table ronde : présentation de chacun et recueil des attentes.
- Brainstorming.
- Généralités sur l'addiction et dépendance.

Pause

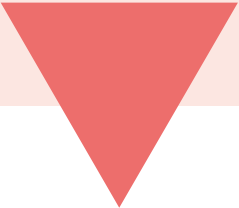
- Entretien en addictologie – dépistage.

Repas

- Particularités : tabac, cannabis.

Pause

- Particularités : alcool.
- Questions diverses.
- Post-test / conclusion et synthèse / questionnaire de satisfaction.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

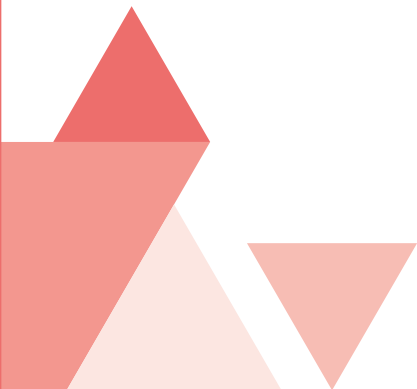
- Présence et participation active.
- Réponse aux pré et post-tests.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.5 | PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

DURÉE

14 heures (2 jours)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors : <https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr
05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 6 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 6 participants.

INTERVENANTS

Formateurs médicaux et non médicaux.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS
La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

450 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les mécanismes de la douleur.
- Appréhender les dimensions psychologiques de la douleur.
- Connaître les traitements de la douleur.
- Savoir mobiliser les traitements prescrits.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation concrète autour de situations cliniques.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est délivré par une équipe pluridisciplinaire.

Déroulé de la formation :

Journée 1 : 7 heures

- Accueil des participants : présentation des intervenants et du déroulé de la formation, recueil des attentes individuelles.
- Physiopathologie de la douleur.

Pause

- L'évaluation de la douleur.
- Les aspects psychologiques de la douleur.

Repas

- Les traitements de la douleur.

Pause

- Les approches non médicamenteuses.

Journée 2 : 7 heures

- Accueil.
- La douleur en per et post opératoire.

Repas

- Les douleurs induites.
- Quiz final.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation aux sessions.
- Réponse aux pré et post-tests.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
formation.drh.chcahors@ghl-lot.fr

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.6 | SOINS PALLIATIFS

DURÉE

21 heures (3 journées de 7 heures chacune)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :
<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateurs médicaux et non médicaux.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

900 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'un cabinet libéral, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs spécifiques :

- S'inscrire dans le dépistage et la prise en charge des symptômes d'inconfort.
- S'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire de soins palliatifs.
- S'interroger sur les aspects psychologiques de la prise en charge palliative.
- Participer à la démarche de décision éthique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation concrète autour de situations cliniques.
- Adaptation à la profession des participants, à leurs compétences acquises et à leur mode d'exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est délivré par une équipe pluridisciplinaire.

Journée 1 : 7 heures

- Accueil et tour de table.
- Définir les Soins Palliatifs.

Pause

- Déclinaison du cadre législatif.
- Focus sur la sédation.

Repas

- Fonctionnement en équipe pluridisciplinaire.

Pause

- Retour d'expérience de l'équipe USP J. GARNIER.

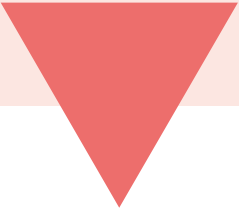
Journée 2 : 7 heures

- Accueil.
- Définir le symptôme d'inconfort.
- Rappel des besoins fondamentaux.
- Principes de prise en charge.

Pause

- Questionnements : pour qui, pourquoi, de quel droit ?

Repas

- 
- Les principaux symptômes inconfortables (hyperthermie, soins de bouche, hydratation, nutrition, problèmes urinaires, anxiété, douleur, respiration, digestif, neurologique...).
 - S'interroger sur les émotions engendrées par les situations de fin de vie : côté patient, côté soignant.
 - Les familles : familles en crise.

Pause

- Les mécanismes de défenses : côté patient, côté soignant.

Journée 3 : 7 heures

- Accueil.
- Inventaire : il est pluridisciplinaire. Que dit la science ? Que dit la loi ?

Pause

- Que dit le patient ? Que disent ses proches ?
- Une personne de confiance est-elle désignée ? Si oui, que dit-elle ?

Repas

- Existe-t-il des directives anticipées ?
- Que disent les soignants ?
- Respecte-t-on le principe de futilité ?
- Décision : elle est uni-disciplinaire.

Pause

- Quiz final.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation aux sessions.
- Réponse aux pré et post-tests.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.7 | FORMATION AUX NOUVEAUX ACTES AIDE-SOIGNANT

DURÉE

Formation hybride de 21 heures (3 journées de 7 h) :
- 7 heures en distanciel asynchrone (mise en ligne pendant une durée de 15 jours et test à réaliser au plus tard 8 jours avant la journée en présentiel)
Possibilité de le faire au CDI de l'IFMS.
- 14 heures en présentiel
Conditions pour suivre la 2^e partie : assister à la visioconférence en amont de la formation + 2 heures de connexion.

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :
<https://www.ght-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

ifscahors@ifmsdulot.org
05 65 20 54 39

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Formateurs médicaux et non médicaux.

PUBLIC CONCERNÉ

- Aides-soignants titulaires d'un diplôme antérieur à 2021.
- Toute personne titulaire d'un DEAS nécessitant une réactualisation de ses connaissances professionnelles.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cf. arrêté du 26/02/2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 [lien](#)

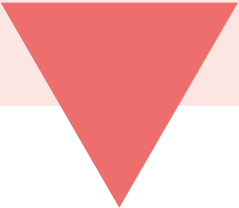
- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster.
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation hybride avec 1 journée en distanciel pour les apports théoriques.
- Deux jours en présentiel avec des apports pratiques, de la simulation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre juridique de l'exercice professionnel depuis 2021.
- Raisonnement clinique partagé.
- Le syndrome de fragilités, repérage par l'AS et mise en œuvre d'actions de prévention.
- Reprise des notions de base en anatomie et physiologie des appareils respiratoire, cardiaque, rénal et digestif.
- Formation aux nouveaux actes au niveau :
 - ⇒ Respiratoire: installation d'aérosol non médicamenteux, saturation en oxygène, changement de lunette à oxygène, réalisation aspiration endotrachéale sur trachéotomie cicatrisée, pose masque de VNI.
 - ⇒ Elimination : recueil aseptique des urines (hors sondage) et réalisation bandelette urinaire, pose de suppositoire, renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée.
 - ⇒ Diabète: glycémie capillaire.
 - ⇒ Oculaire: lavage oculaire et instillation de collyre.
- Evaluation de la qualité du soin réalisé à partir de situations cliniques.



LIEUX DE LA FORMATION

IFMS du Lot :

- Site CAHORS (46000)
351 rue Saint-Géry
- Site FIGEAC (46100)
11 av. des Carmes

TARIF

560 € par stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité de la session.
- Réponse aux pré et post-tests.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ght-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
ifsicahors@ifmsdulot.org



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Centre Hospitalier de Cahors - 52, place Bergon BP 50269 - 46005 CAHORS Cedex

www.ghl-lot.fr - Téléphone : 05 65 20 50 50

Etablissement public hospitalier-N° SIRET : 26460001600101 - code APE : 854ZZ - Non assujetti à la TVA - N° déclaration d'activité : 7346P000546

3.8 | MANUTENTION DES MALADES

DURÉE

14 heures (2 journées)

CALENDRIER

Se référer à la page formation continue du site internet du CH de Cahors :

<https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

CONTACT

formation.drh.chcahors@gh-t-lot.fr

05 65 20 50 17

COMPOSITION DES GROUPES

- 10 à 12 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Animateur en manutention manuelle des malades.

LIEU DE LA FORMATION

CH de CAHORS

La salle sera précisée dans la convocation.

TARIF

Gratuit

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de santé des établissements du GHT.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévenir les troubles musculo-squelettiques du personnel soignant.
- Acquérir des postures et des gestes professionnels sécuritaires.
- Apprendre et utiliser les aides techniques, manuelles et mécanisées.
- Contribuer à la qualité des soins.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la constitution du savoir pratique et théorique.
- Mise en situation.
- Adaptation à la profession des participant, à leurs compétences et leur exercice professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Journée 1 :

- Accueil des participants.
- Présentation de la formation.
- Primo gym.
- Explication et présentation de la référence type.
- Présentation et mise en application des gestuelles (des roulements, rehaussements, translations).
- Débriefing des gestuelles vues sur la journée.
- Stretchin.

Journée 2 :

- Accueil participants.
- Primo gym.
- Présentation et mise en application des gestuelles (des transferts dénivelés, transfert verticalisé, aide technique).
- Révision de l'ensemble des gestuelles vue sur les deux jours.
- Débriefing des gestuelles vues sur les deux jours.
- Stretching.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation active à la session.
- Réponse au pré et post tests.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail : formation.drh.chcahors@ghl-lot.fr

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.



4 | FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ ET TUTORATS

4.1 | FORMATION D'INFIRMIER

DURÉE

La durée de la formation est de 3 ans en alternance, soit 6 semestres de 20 semaines chacun, soit 4 200 heures. La formation théorique en institut est de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel guidé. La formation clinique en stage est de 2 100 heures.

Pour plus d'informations :

<https://www.francecompences.fr/recherche/rncp/8940/>

CALENDRIER

Le calendrier de la formation est disponible ici :

<https://www.ght-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

COMPOSITION DES GROUPES

- Site CAHORS :
capacité d'accueil de 70 places
- Site FIGEAC :
capacité d'accueil de 40 places

La page des sélections est disponible ici :

<https://cahors.epsilon-informatique.net/MySelect/>

PUBLIC CONCERNÉ

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'état d'infirmier, les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

1° Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme.

→ sélection via Parcoursup.

2° Les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

→ épreuve de sélection sur dossier et oraux.

L'apprentissage est possible. Renseignements :

<http://www.fhp-lr.com/Accueil/>

PRÉREQUIS

Cinq attendus ont été retenus comme prérequis pour la formation en soins infirmiers :

- Intérêt et connaissances pour les questions sanitaires et sociales,
- Qualités humaines et capacités relationnelles,
- Compétences en matière d'expression écrite et orale : bonne maîtrise du français et du langage écrit et oral,
- Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique,
- Compétences organisationnelles et savoir-être (rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Professionnaliser le parcours de l'étudiant pour une construction progressive des éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.
- Développer les ressources de l'étudiant en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.
- Favoriser le raisonnement clinique, la réflexion critique, l'éthique professionnelle pour permettre à l'étudiant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.
- Amener l'étudiant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.
- Lui apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- Développer chez l'étudiant une éthique professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

A l'institut, notre objectif est de créer des situations d'apprentissage, proches des situations professionnelles. L'apprenant se confronte ainsi à la complexité des situations de soins tout en restant dans une notion de progression. La variété des situations professionnelles proposées va permettre à l'apprenant de travailler les « trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir et transférer. ».

CONTACT

IFMS du Lot :

- Site CAHORS (46000)
351 rue Saint-Géry
ifsicahors@ifmsdulot.org
05 65 20 50 14
05 65 20 54 39
- Site FIGEAC (46100)
11 av. des Carmes
ifsifigeac@ifmsdulot.org
05 65 33 22 31

INTERVENANTS

Cadres de santé, formateurs, professionnels de santé (infirmiers, aides-soignants), enseignants-chercheurs et habilités chargés de cours par l'université P. Sabatier de Toulouse (médecins, pharmaciens, biologistes, psychologues, juristes).

TARIFS

- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 103 € par an*
- Frais de scolarité : 175 € par an*
- Frais pédagogiques : 9 100 € par an* / prise en charge par la région pour les personnes en poursuite d'études ou pour les personnes en formation professionnelle continue : prise en charge par les OPCO ou France travail.

**sous réserve de modification par les pouvoirs publics*

L'IFMS utilise la formation hybride et des outils de simulation en santé pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels des apprenants ainsi que les cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, les temps personnels guidés, le suivi pédagogique individuel et collectif et les stages.

La professionnalisation est l'axe principal de notre dispositif de formation. Nous visons un professionnel novice, réflexif, autonome capable de collaborer et de travailler en interprofessionnalité.

L'interprofessionnalité est recherchée notamment par un dispositif de formation permettant aux promotions d'étudiants infirmiers et d'élèves aides-soignants de participer conjointement aux sessions de simulations et/ou à des travaux pratiques.

En sus des exigences réglementaires, l'IFMS du Lot propose à ses apprenants des ateliers de soutien animés par les formateurs ou par les pairs, des exercices et des tests sont mis à disposition sur la plateforme d'enseignement. L'IFMS propose également un suivi individualisé de l'étudiant en stage et des travaux en groupe restreint.

CONTENU DE LA FORMATION ET EVALUATION

La formation permet d'acquérir 180 ECTS. La formation théorique est organisée en unités d'enseignement (UE) qui couvrent 6 domaines :

- Sciences humaines et sociales et droit.
- Sciences biologiques et médicales.
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes.
- Sciences et techniques infirmières, interventions.
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière.
- Méthodes de travail.

La formation clinique se déroule en stage dans des structures de soins du département du Lot et des départements limitrophes dans 4 types de structures :

- les soins de courte durée.
- les soins de longue durée et de réadaptation.
- les soins sur les lieux de vie.
- les soins en santé mentale et psychiatrie.

Les conditions d'équivalence, les modalités d'évaluation, de rattrapage d'UE et de redoublement sont définies dans l'arrêté du 31/07/2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier :

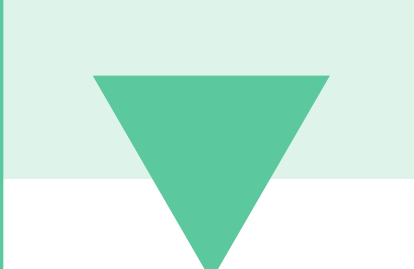
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/>

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES POSSIBLES

Poursuite d'études :

La profession infirmier peut évoluer vers :

- L'exercice d'infirmier spécialisé tel que : puériculteur, infirmier de bloc-opératoire, infirmier anesthésiste, infirmier de pratique avancée.
- L'exercice de fonction d'encadrement ou de formation avec le diplôme cadre de santé ou directeur des soins.
- Des diplômes universitaires : master, doctorat, ...



Débouchés professionnels :

- En établissement de santé : chirurgie, médecine, réanimation, bloc-opératoire, urgences, psychiatrie, pédiatrie, ...
- En structure médico-sociale : structures d'accueil pour personnes handicapées, pour personnes dépendantes, ...
- À domicile : en libéral ou dans les services de soins à domicile.
- Dans les entreprises : infirmier du service de prévention et de santé au travail.
- Dans les écoles : infirmier scolaire.
- Dans les réseaux de soins : réseau pour la prise en charge d'enfant, de patients atteints de cancer, ...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- IFMS site CAHORS : 05 65 20 54 39 ou 05 65 20 50 14
ifsicahors@ifmsdulot.org
- IFMS site FIGEAC : 05 65 33 22 31 - ifsifigeac@ifmsdulot.org

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Centre Hospitalier de Cahors - 52, place Bergon BP 50269 - 46005 CAHORS Cedex
www.ghl-lot.fr - Téléphone : 05 65 20 50 50

Etablissement public hospitalier-N° SIRET : 26460001600101 - code APE : 8542Z - Non assujetti à la TVA - N° déclaration d'activité : 7346P000546

4.2 | FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

DURÉE

Formation en alternance d'une durée de 11 mois, soit 44 semaines, soit 1540 h (parcours intégral).

Pour plus d'informations :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4495/>

CALENDRIER ET**MODALITÉS DE SÉLECTION**

-La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à la formation.

-Les candidats ASH qualifié ou les agents de services sont dispensés des épreuves de sélection.

Les apprentis ayant un contrat d'apprentissage sont admis directement en formation.

En l'absence de contrat d'apprentissage valide, ils passent les épreuves de sélection.

-Les VAE sont admis directement en formation.

Pour plus d'informations :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

La page des sélections est disponible ici :

<https://cahors.epsilon-informatique.net/MySelect/>

PUBLIC CONCERNÉ

Etre âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation. La formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

- 1° La formation initiale,
- 2° La formation professionnelle continue,
- 3° La validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience.

L'apprentissage est possible : <http://www.fhp-lr.com/Accueil/>

PRÉREQUIS

Pour un cursus intégral : pas de pré requis.

Pour un cursus partiel : obligation de présenter un diplôme et /ou une attestation de formation ou d'expérience professionnelle (baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT, VAE, ARM, DEAES, DEAP, AVF, ASM, ASHQ).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les compétences professionnelles attendues afin d'être capable de mettre en œuvre les 3 missions de l'aide-soignant :

- Accompagner la personne dans les activités de la vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
- Collaborer au projet de soin personnalisé dans son champ de compétences,
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation théorique et pratique comprend dix modules, des stages, des enseignements théoriques, un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé, des travaux personnels guidés et un suivi pédagogique individualisé des apprenants.

L'enseignement théorique est réalisé majoritairement en présentiel mais aussi sous format hybride pour certains éléments le nécessitant. Cet enseignement est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences. Les études de cas et les temps d'analyse de pratiques sont privilégiés afin de développer les capacités d'analyse attendues.

L'IFMS utilise des outils de simulation en santé pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels des apprenants.

L'interprofessionnalité est recherchée notamment par un dispositif de formation permettant aux promotions d'étudiants infirmiers et d'élèves aides-soignants de participer conjointement à des sessions de simulation et/ou des travaux pratiques.

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours de formation est complet (1 540 h) ou partiel en fonction du profil des apprenants.

- 22 semaines de formation théorique à l'institut,
- 22 semaines de formation clinique en stage répartis en 4 périodes de stage dans les structures de soins du département du Lot et des départements limitrophes.

CONTACT

IFMS du Lot :

• Site de CAHORS (46000)
351 rue Saint G ry

ifascahors@ifmsdulot.org

05.65.20.53.80

• Site FIGEAC (46100) 11 av.
des Carmes

ifasfigeac@ifmsdulot.org

05 65 33 22 33

COMPOSITION DES GROUPES

• Site CAHORS : capacit 
d'accueil de 50 places

• Site FIGEAC : capacit 
d'accueil de 20 places

INTERVENANTS

Cadres de sant , formateurs,
professionnels de sant 
(infirmiers, aides-soignants,
auxiliaires de pu riculture,
m decins), et autres
intervenants (professeurs
d'anglais, juristes, assistants
sociaux).

TARIFS

-Frais d'inscription aux
 preuves de s lection : 0  

-Frais p dagogiques : 7 500  
pour la formation int grale /
prise en charge par la r gion
pour les personnes en
poursuite d' tudes ou pour
les personnes en formation
professionnelle continue :
prise en charge par les OPCO,
ou France travail*

-Pour les personnes en
parcours all g , le co t est
calcul  au prorata du nombre
d'heures de formation.

*sous r serve de modification
de la R gion.

Le parcours de stage comporte au moins une p riode aupr s des
personnes en situation de handicap physique ou psychique et une
p riode aupr s de personnes  g es.

Un Accompagnement P dagogique Individualis  (API) (35 heures dans
les trois premiers mois de formation avec possibilit  de 35h
suppl mentaires), un suivi p dagogique individualis  (7 heures
r parties tout au long de la formation) et des Travaux Personnels
Guid s (TPG) (35 heures r parties au sein des diff rents modules) est
mis en  uvre pour l'ensemble des apprenants.

Le parcours de formation int gral aborde 5 blocs   travers 10 modules
afin de d velopper 11 comp tences aides-soignantes :

Bloc 1 : accompagnement et soins de la personne dans les activit s de
sa vie quotidienne et de sa vie sociale,

Bloc 2 :  valuation de l' tat clinique et mise en  uvre de soins adapt s
en collaboration,

Bloc 3 : information et accompagnement des personnes et de leur
entourage, des professionnels et des apprenants,

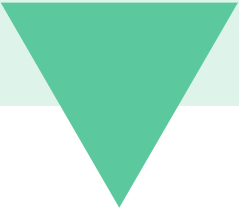
Bloc 4 : entretien de l'environnement imm diat de la personne et des
mat riels li s aux activit s en tenant compte du lieu et des situations
d'intervention,

Bloc 5 : travail en  quipe pluri-professionnelle et traitement des
informations li es aux activit s de soins,   la qualit /gestion des
risques.

Pour les cursus partiels des all gements et/ou dispenses de formation
sont pr vues selon l'ann e d'obtention du dipl me :

Les ASH sont dispens s de la r alisation d'un stage de 5 semaines.

Cursus	Bloc 1	bloc 2	bloc 3	bloc 4	bloc 5	stages
DEAS 2021	168 h	294 h	91 h	35 h	105 h	770 h
Bac pro AASP 2011	dispense	294 h	dispense	dispense	dispense	350h
Bac pro SAPAT 2011	dispense	294 h	dispense	35 h	105 h	490 h
DEAP (2006/2021)	98 h ou 77 h	98 h ou 77 h	21 h ou dispense	dispense	35 h ou dispense	245 h
ADVF	98 h	259 h	21 h	35 h	77 h	595 h
DEAES (2016/2021)	112 h	224 h ou 273 h	21 h	21 h ou 35 h	35 h ou dispense	420 h
ASMS	112 h	294 h	56 h	dispense	63 h	595 h
ARM 2019	147 h	217 h	42 h	35 h	35 h	595 h
Ambulancier 2006	168 h	203 h	42 h	21 h	63 h	595 h



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences en stage.
- Etude de situation.
- Evaluation comprenant une situation simulée

Toutes les informations par bloc de compétence :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35830/>

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES POSSIBLES

Infirmier(e), secrétaire médical(e), auxiliaire de puériculture, assistant(e) de soins en gériatrie (ASG), assistant(e) médical(e) ou encore accompagnant(e) éducatif et social (AES).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- IFMS site CAHORS : 05 65 20 53 80
ifascahors@ifmsdulot.org
- IFMS site FIGEAC : 05 65 33 22 33
ifasfigeac@ifmsdulot.org

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4.3 | TUTORAT INFIRMIER

DURÉE

28 heures (4 journées organisées sur 2 fois 2 jours)

CALENDRIER

Se référer au calendrier des formations dispensées par l'IFMS, disponible ici : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Ou sur la page formation continue du site internet du CH de Cahors.

CONTACT

ifscahors@ifmsdulot.org
05 65 20 54 39

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 à 20 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Cadres de santé, formateurs, infirmiers.

LIEUX DE LA FORMATION

IFMS du Lot :

- Site CAHORS (46000)
351 rue Saint-Géry

TARIF

660 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier(e)s diplômés d'état et cadres de santé.

PRÉREQUIS

Professionnel en exercice.

OBJECTIFS DE LA FORMATIONObjectif global :

En référence à l'INSTRUCTION N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux :

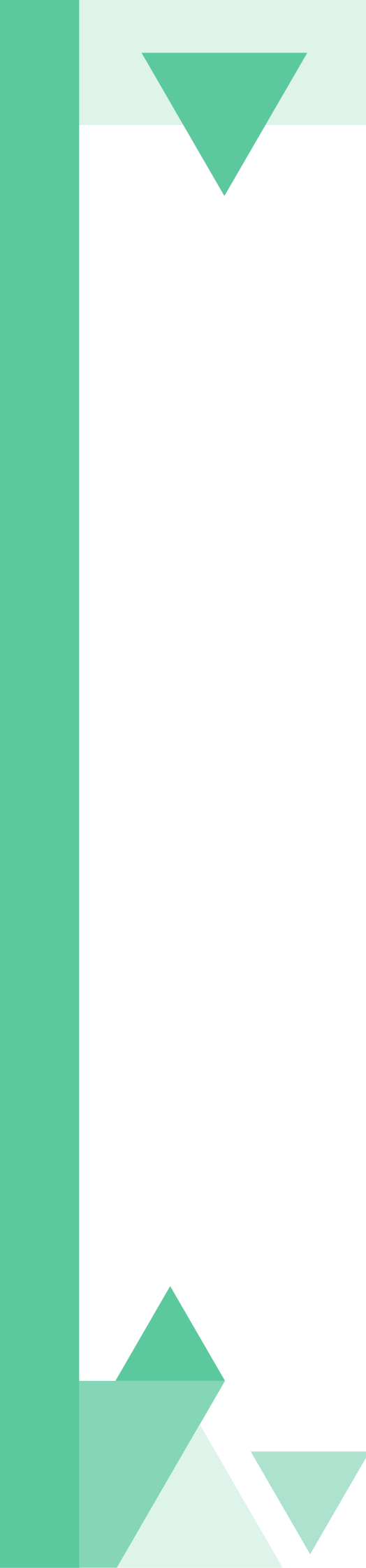
- Acquérir les 4 compétences requises pour exercer la mission de tuteur de stage :
 - C1 : Compétences sociales et relationnelles.
 - C2 : Compétences pédagogiques.
 - C3 : Compétences réflexives.
 - C4 : Compétences organisationnelles.

Objectifs visés :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Evaluation des attendus au début de la formation, bilan en fin de formation.
- Apports théoriques (CM et support).
- Etudes de cas, analyse de situation professionnelle, analyse de pratique.
- Utilisation du portfolio et autres documents de la formation.
- Jeux de rôle et simulation, théâtre forum.
- Travail en groupe restreint.
- Réflexion inter session.



CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil et présentation du groupe.
- Programme d'étude et référentiel, réglementation en vigueur.
- Notion de génération et plus particulièrement génération Z.
- Notion de compétence, de tutorat, d'apprentissage, d'accompagnement et de partenariat.
- Exploitation de situations prévalentes et d'encadrement.
- Analyses de pratiques professionnelles et approche réflexive.
- Les entretiens d'accueil, bilan mi-stage et fin de stage.
- Travail sur les outils de suivi de l'étudiant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation active.
- Mesure de la progression de l'apprenant entre le pré test et le post test.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.gh-t-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
ifsicahors@ifmsdulot.org

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4.4 | TUTORAT AIDE-SOIGNANT

DURÉE

14 heures (2 journées consécutives)

CALENDRIER

Se référer au calendrier des formations dispensées par l'IFMS, disponible ici :

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Ou sur la page formation continue du site internet du CH de Cahors.

CONTACT

ifsicahors@ifmsdulot.org
05 65 20 54 39

COMPOSITION DES GROUPES

- 12 à 20 apprenants par session
- Nombre de participants minimum : 8 participants.

INTERVENANTS

Cadres de santé, formateurs, infirmiers.

LIEUX DE LA FORMATION

IFMS du Lot :
• [Site FIGEAC \(46100\)](#)
11 av. des Carmes

TARIF

360 € par stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e)s diplômés d'état.

PRÉREQUIS

Professionnel en exercice.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global :

Développer les capacités requises pour exercer la mission de tuteur de stage :

- Capacités sociales et relationnelles.
- Capacités pédagogiques.
- Capacités réflexives.
- Capacités

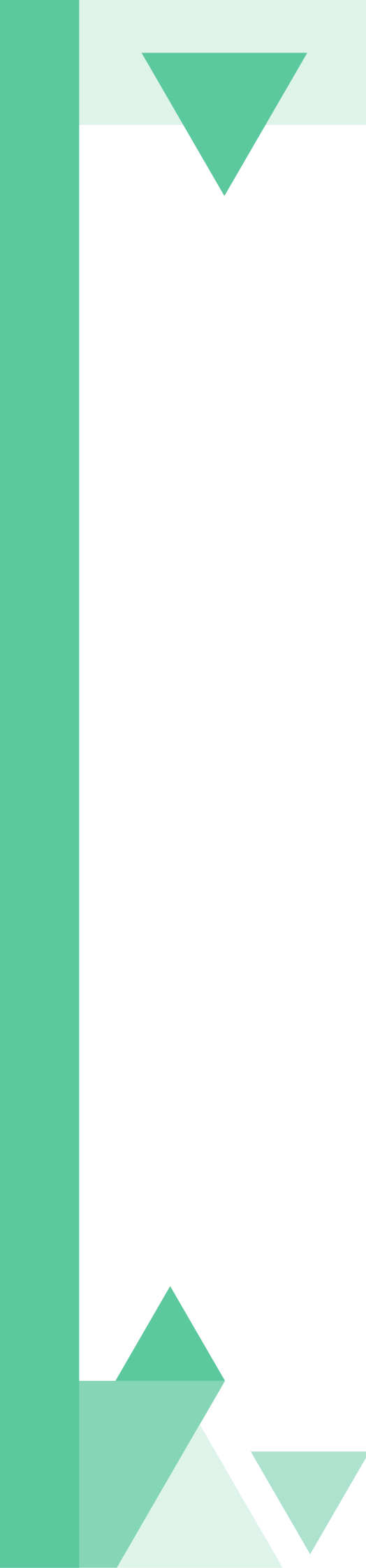
organisationnelles..

Objectifs visés :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'apprenant et sa progression d'apprentissage.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinaire.
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Evaluation des attendus au début de la formation, bilan en fin de formation.
- Apports théoriques (CM et support).
- Etudes de cas, analyse de situation professionnelle, analyse de pratique.
- Utilisation du portfolio et autres documents de la formation.
- Travail en groupe restreint.



CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil et présentation du groupe.
- Programme d'étude et référentiel, réglementation en vigueur.
- Notion de compétence, de tutorat, d'apprentissage, d'accompagnement et de partenariat.
- Analyses de pratiques professionnelles et approche réflexive.
- Les entretiens d'accueil, bilan mi-stage et fin de stage.
- Travail sur les outils de suivi de l'étudiant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence et participation active.
- Mesure de la progression de l'apprenant entre le pré test et le post test.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le service formation continue du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur.

Nos documents (programmes, bulletin d'inscription) et les conditions générales de participation aux formations sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « formation continue » de notre site internet : <https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>

Date limite de dépôt des inscriptions : un mois avant le début de la session à adresser par e-mail :
ifsicahors@ifmsdulot.org

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : contactez-nous.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Retrouvez tous nos indicateurs
de formations sur notre site internet :**

<https://www.ghl-lot.fr/hopital-cahors/formation-continue/>



Centre Hospitalier de Cahors - 52, place Bergon BP 50269 - 46005 CAHORS Cedex

www.ghl-lot.fr - Téléphone : 05 65 20 50 50

Etablissement public hospitalier-N° SIRET : 26460001600101 - code APE : 8542Z - Non assujetti à la TVA - N° déclaration d'activité : 7346P000546